



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

GUIDE DE SÉCURITÉ EN LABORATOIRE

Université de Moncton
Campus de Moncton

Préparé par : Lynn Courteau, Agente de sécurité biologique

Février 2025

Table des matières

Introduction.....	4
Remerciements	5
En cas d'urgence.....	6
Numéros de téléphone en cas d'urgence	6
En cas d'accident avec un produit chimique	6
En cas de déversement.....	7
Équipement de protection individuelle (EPI)	7
Procédure de nettoyage.....	7
Règlements du laboratoire.....	9
Travail solitaire	10
Mesures de prévention	10
Directives de sécurité concernant les opérations.....	11
Utilisation d'une pompe à vide	11
Utilisation des dessiccateurs	11
Opérations sous pression	11
Opérations à basses températures	11
Opérations à hautes températures	11
Opérations en dehors des horaires normaux.....	12
Opérations avec des radiations.....	12
Utilisation d'acides et de bases.....	12
Montage d'appareils en chimie.....	12
Utilisation de bouchons et de tiges de verre	12
Électricité.....	13
Utilisation de l'éther.....	13
Entreposage de produits	13
Résumé du SIMDUT.....	15
Autres symboles	17
Transport	17
Élimination des déchets	17
Inventaire	18
Inspection des laboratoires.....	18

Responsabilités.....	18
De la professeure ou du professeur :	18
De la démonstratrice ou du démonstrateur :	19
De la technicienne ou du technicien :	19
De l'étudiante ou de l'étudiant :	19
Annexe : Acceptation du contenu du Guide de sécurité en laboratoire.....	21

Introduction

La santé et la sécurité en laboratoire sont primordiales puisque le risque de blessures lié aux produits dangereux, aux lasers, aux appareils électriques et aux autres appareils de laboratoire est constant. Bien que notre attention soit souvent dirigée vers les risques de blessures physiques, il ne faut pas oublier que certains produits peuvent occasionner des dangers chroniques pour la santé comme des produits cancérigènes, mutagènes ou allergènes.

Ce présent document a pour but de présenter les risques associés au travail de laboratoire afin que toute personne utilisatrice de laboratoire soit au courant de ces risques et puisse s'y protéger en développant des habitudes de travail adéquates telles bien identifier les risques, prendre les mesures de protection appropriées et respecter les règles d'hygiène et de santé et sécurité.

Remerciements

Ce document est basé sur le Guide de santé, sécurité et environnement au laboratoire (1992) préparé par André Arseneau, Louise Girard, René Marquette et Natalie Levesque. Le Département de chimie et biochimie de l'Université de Moncton a participé à la révision de ce guide en 2014 qui fut transcrit par Nora Boudreau. Celui-ci fut inspiré du Guide de sécurité en laboratoire de l'Ordre des chimistes du Québec et du document Santé et sécurité au Département de chimie de l'Université de Montréal.

En cas d'urgence

En cas d'accident impliquant toute personne sur le Campus, appelez immédiatement le Service de sécurité au **858-4100** ou, si la situation est critique, appelez d'abord le **911**.

Pour plus d'informations, consultez le document « Mesures d'urgence et renseignements sur la sécurité » disponible en ligne: https://www.umoncton.ca/umcm-securite/sites/umcm-securite.prod.umoncton.ca/files/wf/mesures_durgence_-_personnel.pdf

Numéros de téléphone en cas d'urgence

Service de sécurité : le **858-4100**

Urgence générale : le **911** (police, pompiers, ambulance, antipoison)

Agent en santé et sécurité : 858-4100 ou **863-2056**

Agente de sécurité biologique : 858-4100 ou **858-4576**

Agente de radioprotection : 858-4100 ou **858-4576**

Responsable de la sécurité des lasers : 858-4100 ou **858-4576**

En cas d'accident avec un produit chimique

Contact avec les yeux : Lavez les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et appelez le service de sécurité. Rendez-vous ensuite au centre médical le plus près (Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont).

Ingestion : Appelez le centre antipoison en composant le 9-911. Donnez les informations demandées soient le nom du produit, la quantité ingérée et l'état de la victime.

Contact cutané : Lavez la région affectée abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez tous les vêtements contaminés. Appelez le service de sécurité et rendez-vous au centre médical le plus près (Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont).

En cas de déversement

Les mesures d'intervention en cas de déversement dépendent de l'envergure de l'incident. Les déversements **mineurs** peuvent être pris en charge par l'utilisatrice ou l'utilisateur ou par une agente ou un agent de Santé et sécurité au travail, mais les déversements **majeurs** doivent être pris en charge par une agente ou un agent de Santé et sécurité au travail et pourraient avoir besoin des services d'un entrepreneur de l'extérieur.

En cas de déversement **majeur**, il est impératif d'intervenir rapidement pour assurer la sécurité de tous les membres du personnel et visiteurs. Appelez le Service de sécurité au **858-4100** dès que possible et demandez à toutes les personnes présentes dans les zones environnantes d'évacuer.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Pour assurer votre sécurité, il est important d'utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié lorsque vous travaillez et lorsqu'il y a un déversement. L'EPI n'est efficace que s'il est bien ajusté à la personne et adapté à l'incident. Voici quelques consignes sur l'ajustement approprié, ainsi que la liste de l'EPI qui doit être porté durant le nettoyage d'un déversement :

Gants : doivent être relativement serrés et fabriqués d'un matériau approprié au type de déversement. Les gants en nitrile sont les plus appropriés pour la plupart des produits dangereux.

Lunettes de protection : doivent être ajustées de sorte que le pince-nez se trouve le plus haut possible

Respirateur : Le respirateur doit être ajusté spécifiquement à l'utilisateur et doit être muni des filtres à particules appropriés pour le type de produit déversé. Un test d'ajustement doit être fait périodiquement pour assurer que le masque est bien étanche sur le visage de l'utilisatrice ou de l'utilisateur.

Sarrau : doit descendre environ jusqu'aux genoux, avoir des manches assez longues et se fermer par des boutons-pression.

Procédure de nettoyage

1. Protégez-vous et assurez-vous de ne pas être en danger.
 - a. Enlevez tout vêtement contaminé;
 - b. Servez-vous d'un bassin oculaire si vous avez reçu des éclaboussures dans les yeux;
 - c. Servez-vous d'une douche d'urgence, s'il y a lieu.
2. Informez les personnes qui se trouvent à proximité.
3. Informez votre superviseur (ou le chercheur principal).
4. Évaluez le déversement pour déterminer son envergure et les risques qu'il présente.

5. En cas de déversement **mineur**, si vous avez reçu une formation et vous vous sentez en mesure de nettoyer le déversement, faites-le.
 - a. Consultez la fiche de données de sécurité du produit chimique en question.
 - b. Portez l'EPI approprié.
6. En cas d'incendie, d'urgence médicale ou de déversement **majeur**, appelez immédiatement le Service de sécurité (**858-4100**).
7. Donnez au répartiteur du Service de sécurité le plus de renseignements possibles à propos du déversement :
 - a. Votre nom complet;
 - b. Le nom de votre superviseur;
 - c. Le lieu du déversement, y compris l'immeuble et le numéro du local;
 - d. Les blessures subies (le cas échéant);
 - e. Le type de déversement et l'information pertinente sur le produit si elle est connue;
 - f. La taille du déversement;
 - g. L'état du déversement et les mesures d'atténuation prises;
 - h. L'odeur, s'il y a lieu.
8. Évacuez le secteur du déversement et attendez l'arrivée de l'agente ou de l'agent de Santé et sécurité au travail.
9. À l'arrivée de l'agente ou de l'agent, donnez tous les renseignements pertinents, y compris les produits chimiques en jeu et les risques qu'ils présentent.
10. Une fois qu'il est sécuritaire d'entrer dans la pièce, nettoyez le déversement.
 - a. Nettoyez le déversement conformément aux directives énoncées à la section 6 de la fiche de données de sécurité du produit chimique;
 - b. Commencez à nettoyer de la périphérie en allant vers le centre;
 - c. Ramassez les articles contaminés à l'aide d'une brosse et d'un porte-poussière, s'il y a lieu;
 - d. Une deuxième personne doit se tenir à l'extérieur de la zone de déversement pendant que la première personne nettoie le déversement;
 - e. Jetez les déchets du déversement dans un contenant séparé et propre;
 - f. Assurez-vous de coller une étiquette « Déchet dangereux » sur le contenant
11. Communiquez avec l'équipe de Santé et sécurité au travail pour prendre les dispositions nécessaires pour éliminer les déchets chimiques.

Afin d'éviter toute exposition inutile à des produits dangereux :

1. Travaillez sous une hotte appropriée le plus souvent possible.
2. Développez des habitudes sécuritaires en travaillant.
3. Ne jamais sentir ou goûter les produits dangereux.

4. Ventilez ou faites évacuer tout appareil susceptible d'émettre des vapeurs toxiques vers une hotte chimique.
5. Ne laissez jamais un produit toxique dans une pièce non-ventilée.
6. Toujours choisir un lieu de stockage approprié pour les produits chimiques et biologiques.
7. Inspectez les gants pour des fissures ou des trous avant l'utilisation.

Faites le bon choix!

Choisissez seulement des produits dangereux à utiliser qui sont compatibles et dont vous avez maîtrisé la gestion des risques pour la santé. Si vous pouvez choisir entre plusieurs substances, choisissez celles qui ont le moins d'impact sur la santé et sur l'environnement.

Règlements du laboratoire

1. Il est interdit de manger, de fumer, de boire, d'appliquer des produits cosmétiques et de mâcher de la gomme dans les laboratoires.
2. Il est interdit de conserver, d'entreposer, de manipuler ou de consommer des aliments ou des boissons personnelles dans un laboratoire.
3. Il est important de se laver les mains en entrant et en sortant du laboratoire.
4. Manipulez et entreposez la verrerie de laboratoire avec soin.
5. N'utilisez aucune verrerie endommagée.
6. Avant de sortir du laboratoire, ranger tout le matériel et les produits chimiques dans les endroits appropriés.
7. Éviter les blagues et les comportements susceptibles de distraire ou d'effrayer vos collègues.
8. Éviter de faire des dégâts d'eau.
9. Il est interdit de faire le pipetage par la bouche. Utilisez une poire à pipette destinée à cet usage.
10. Attachez les cheveux longs.
11. Les souliers doivent être fermés et étanches.
12. Les souliers à talons haut, les sandales, les chapeaux et casquettes sont interdits au laboratoire.
13. Un sarrau de laboratoire et des lunettes de sécurité doivent être portés afin de protéger le corps et les yeux des produits chimiques ou biologiques.
14. Maintenez la surface de travail propre et non-encombrée.
15. Identifiez tous les produits utilisés avec un crayon à verre.
16. Il est interdit de porter des verres de contact, à moins qu'une protection oculaire étanche aux vapeurs soit portée.
17. Utilisez une hotte chimique pour toute manipulation avec des produits volatiles ou qui dégage des vapeurs toxiques.
18. Assurez le bon fonctionnement de la hotte avant de l'utiliser.

19. Assurez que les produits entreposés dans la hotte ne bloquent pas la circulation de l'air.
20. Soyez toujours en état d'alerte pour remarquer des conditions non-sécuritaires et voyez à ce qu'elles soient corrigées.
21. Disposez des résidus et déchets chimiques dans les contenants identifiés prévus à cet effet.
22. Il est interdit de jeter dans l'évier des produits acides ou bases forts, des produits toxiques, ou des produits pouvant causer des dommages au système de plomberie.
23. Assurez que les cylindres de gaz comprimé sont bien attachés au mur.
24. Gardez les contenants et les bouteilles de produits fermés lorsqu'ils ne sont pas en utilisation.
25. Assurez de bien attacher les tuyaux d'eau aux robinets et aux instruments.
26. Nettoyez immédiatement les déversements en suivant la procédure décrite ci-haut.
27. Jetez la verrerie ou le verre cassé dans une poubelle désignée à cet effet.
28. Une personne enceinte doit avertir le ou la responsable du laboratoire afin de minimiser les risques à la santé.

Travail solitaire

Évitez de travailler seul dans un laboratoire. Ceci est une pratique qui accroît les risques de dangers associés au laboratoire puisque vous n'avez pas d'aide de vos collègues qui sont là pour assurer votre sécurité. Si vous devez travailler seul dans un laboratoire, veuillez suivre le code de directives pratiques du travail solitaire de l'Université de Moncton disponible en ligne : <https://www.umoncton.ca/umcm-sst/node/89>

Mesures de prévention

Il incombe à chaque personne d'assurer sa sécurité et celle de son entourage. Il est donc essentiel de savoir où retrouver les **appareils de sécurité** comme les douches oculaires, les douches corporelles, les extincteurs, la trousse de premiers soins, le téléphone, etc. Il faut s'assurer du bon fonctionnement et du bon état de ces appareils ainsi que de savoir en utiliser.

Chaque personne qui manipule des produits chimiques doit connaître les **propriétés dangereuses** du produit. Dans les laboratoires d'enseignement, la démonstratrice ou le démonstrateur est tenu d'informer les personnes étudiantes sur les dangers que présentent les produits utilisés au cours de la session. Les fiches de données de sécurité (FDS) doivent être disponibles et à jour.

Dans les laboratoires d'enseignement, la démonstratrice ou le démonstrateur assurent que les personnes étudiantes utilisent uniquement le matériel mis à leur disposition.

La dernière personne qui quitte le laboratoire s'assure que toutes les opérations sont bien terminées, que les appareils sont débranchés, que les arrivées de gaz sont fermées, que les vitrines des hottes sont fermées, et que la porte est verrouillée.

Directives de sécurité concernant les opérations

Utilisation d'une pompe à vide

Lors de l'utilisation d'une pompe à vide, placez un piège de condensation avec réfrigérant entre la pompe et les appareils afin d'éviter toute infiltration de produits volatils dans l'huile de la pompe. Enrobez ce piège à vide de ruban adhésif et entourez-le d'un grillage afin d'éviter la projection de verre en cas d'implosion. Ce piège doit être vidé à chaque fin de manipulation. Disposez du déchet dans un contenant approprié.

Utilisation des dessiccateurs

Avant d'ouvrir un dessiccateur qui a été mis sous vide, assurez que la pression interne est identique à la pression externe en ouvrant le robinet. Tout dessiccateur ébréché ne doit pas être utilisé puisque le risque d'implosion est plus élevé.

Opérations sous pression

Les cylindres de gaz comprimé doivent :

- Être identifiés et doivent avoir une étiquette indiquant si le contenant est plein ou vide.
- Ne doivent pas être exposés à des températures dépassant 50°C.
- Être manipulés avec soin pour ne pas se faire endommager.
- Rester à la verticale lors du transport, de l'entreposage et de leur manipulation.
- Être attachés sur le mur ou sur un chariot adapté.
- Avoir des soupapes retenues en place solidement.
- Être déplacés avec précaution en utilisant un chariot muni d'attaches.
- Être entreposés en tenant compte de leur compatibilité avec d'autres produits.

L'utilisation de petits cylindres (chlorure d'hydrogène, phosgène, etc.) doit se faire sous une hotte chimique.

Opérations à basses températures

Choisissez un solvant organique non toxique, ininflammable et peu volatil pour préparer les bains réfrigérants allant jusqu'à -75°C, comme le butanol.

L'utilisation de l'azote liquide demande des mesures de sécurité particulières comme le port de gants et le port d'un écran facial. Lorsque vous déposez un objet dans le réfrigérant, allez-y lentement.

Opérations à hautes températures

Assurez-vous que la verrerie et l'équipement sont en bon état afin de résister aux températures élevées.

Opérations en dehors des horaires normaux

Les opérations qui se prolongent au-delà des heures normales sont autorisées dans les laboratoires de recherche si elles ne présentent aucun danger d'explosion, d'incendie ou d'inondation. Les opérations qui présentent de tels risques, par exemple dans les aquariums, doivent être fait dans un laboratoire dédié à cette opération.

Opérations avec des radiations

Les substances radioactives ne peuvent pas être manipulées sans l'approbation de l'agente ou de l'agent de radioprotection.

Le port de lunettes protectrices ou d'un écran facial absorbant les radiations ultraviolettes est fortement recommandé pour le travail à proximité d'une source de rayonnement UV. Si une exposition aux rayons UV est prolongée, une protection de la peau est aussi recommandée.

Utilisation d'acides et de bases

N'ajoutez jamais de l'eau dans un acide fort pour le diluer, ajoutez toujours l'acide à l'eau. Rappelez-vous de la phrase « Acide dans eau, bravo! ». N'entrez pas les acides et les bases ensemble puisqu'ils pourraient réagir violemment ensemble dans le cas d'un déversement.

Montage d'appareils en chimie

Fixez le montage solidement et placez un bac de rétention dessous le récipient dans lequel il y aura une réaction. Maintenez les réfrigérants avec des pinces appropriées et fixez solidement les tuyaux de caoutchouc. Vérifiez l'étanchéité du montage avant de le mettre en marche. Utilisez des morceaux de porcelaine dans le liquide à ébullition afin d'éviter des éclaboussures.

Utilisation de bouchons et de tiges de verre

La dimension d'un bouchon doit être telle que le bouchon soit enfoncé à la moitié de sa hauteur lorsqu'il est introduit dans un goulet. Insérez le bouchon avec un mouvement de rotation sans forcer. Pour percer un bouchon, utilisez un perceur bien affûté d'un diamètre légèrement inférieur à l'objet qu'on veut insérer.

Les extrémités d'une tige de verre doivent être polies à la flamme avant l'utilisation. Ne jamais essayer de retirer une tige de verre figée dans un bouchon ou dans un tuyau de caoutchouc. Avant d'insérer une tige dans un bouchon de caoutchouc, lubrifiez le trou du bouchon avec de l'eau ou de la glycérine.

Électricité

Seules les personnes qualifiées doivent faire la réparation ou la modification d'instruments électriques ou électroniques. Les panneaux de coupe-circuit doivent être facilement accessibles et bien identifiés.

Les sources d'étincelles et d'électricité statique les plus courantes sont le transvasement de liquides organiques d'un contenant métallique à l'autre, les tabliers de plastique, les collets, les raccords ou les fils métalliques utilisés avec des tuyaux non-conducteurs, les gaz libérés rapidement des cylindres sous pression et les interrupteurs et les thermostats.

Toute défectuosité électrique doit être rapportée au Service d'entretien et réparations au 858-4150.

Utilisation de l'éther

Ne jamais distiller l'éther complètement à sec. Avant de distiller l'éther diéthylique, l'éther diisopropylique ou tout autre produit formant des peroxydes, vérifiez la présence de ces produits de décomposition par test chimique.

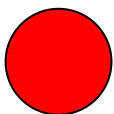
Entreposage de produits

Dans les laboratoires, seuls les produits requis pour les opérations courantes doivent se retrouver en quantités limitées. Les produits excédents devraient être entreposés dans l'Entrepôt de produits chimiques situé au 423 rue Université.

Les produits inflammables doivent être entreposés dans des cabinets métalliques ventilés. Ne pas entreposer des produits chimiques près d'une source de chaleur ou à l'exposition directe du soleil.

Les produits dangereux doivent être entreposés selon leur compatibilité. À l'Université de Moncton, un système de codes de couleur a été adopté pour faciliter l'entreposage adéquat des produits :

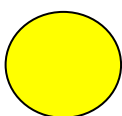
ROUGE



Produits inflammables et combustibles (Flamme).

Si gaz, liquides et solides pyrophoriques, matières auto-échauffantes, matières réagissant à l'eau et libérant des gaz inflammables, matières auto-réactives et peroxydes organiques : le code d'entreposage sera rouge hachuré.

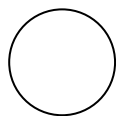
JAUNE



Produits comburants (libèrent de l'oxygène) et réactifs (Flamme sur un cercle). Peuvent réagir violemment à la chaleur, à la lumière, à la friction ou à d'autres substances. Conserver à l'écart des matières inflammables et combustibles.

Si incompatibilité entre eux, le code d'entreposage sera jaune hachuré.

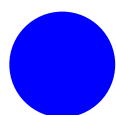
BLANC



Produits corrosifs (Corrosion). Peuvent avoir des effets nocifs pour la peau, les yeux et les muqueuses.

Conserver à l'écart des produits à codes de couleurs rouge, jaune et bleu.
Si acide, le code d'entreposage sera blanc. Si base, le code d'entreposage sera blanc hachuré.

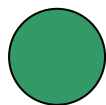
BLEU



Produits qui présentent un risque pour la santé. Toxiques si inhalé, avalé ou absorbé par la peau (Tête de mort sur deux tibias, Danger pour la santé, Point d'exclamation, Danger pour l'environnement, Matières infectieuses présentant un danger biologique).

Conserver dans un endroit sécuritaire.

VERT



Produits ne présentant qu'un danger faible.

Conserver dans un endroit sécuritaire.

EXCEPTION

Les codes de couleurs hachurés indiquent que le produit est incompatible avec les autres produits présentant un point de même couleur. Conserver dans un endroit séparé.

Résumé du SIMDUT



Bombe explosant

Dangers explosifs et produits instables



Flamme

Dangers inflammables



Flamme sur un cercle

Dangers comburants pouvant faire accélérer un incendie



Bouteille à gaz

Dangers des gaz sous pression



Corrosion

Dangers corrosifs pour les matières ainsi que pour la peau et les yeux



Tête de mort sur deux tibias

Dangers toxiques a effets graves, peuvent entrainer la maladie ou la mort avec des petites quantités ou des courtes expositions



Danger pour la santé

Dangers toxiques chroniques, pouvant causer le cancer ou des maladies reproductrices



Point d'exclamation

Dangers de toxicité à effets moins sévères



Danger pour l'environnement

Dangers pour la vie aquatique ou pour l'ozone



Matières infectieuses présentant un danger biologique

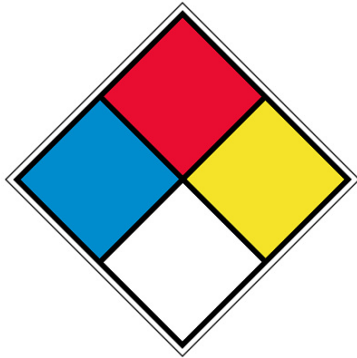
Agents pathogènes biologiques comme des microorganismes, des cellules ou des toxines

La formation sur le Système d'information sur les matières utilisées au travail (SIMDUT) est primordiale pour assurer la sécurité de toute personne utilisatrice du laboratoire. Toute personne qui travaille dans un laboratoire doit obligatoirement suivre la formation SIMDUT offerte par l'agent ou l'agente de sécurité biologique. Il suffit de contacter l'agent ou l'agente de sécurité biologique pour vous inscrire à la formation.

Les informations sur les matières dangereuses peuvent se retrouver dans les fiches de données de sécurité (FDS) disponible en ligne ici : <https://www.sigmaaldrich.com/CA/fr/search>

Le SIMDUT englobe aussi l'étiquetage des produits. Tout produit doit être identifié avec une étiquette du fournisseur ou bien une étiquette de lieu de travail. Pour plus d'informations, suivez la formation sur le SIMDUT.

Autres symboles



Symbole NFPA

Rouge : Inflammabilité

Bleu : Santé

Jaune : Réactivité

Blanc : Spécial

Chiffres de 0 à 4, avec le niveau de danger augmentant avec les chiffres.
Ex. Un danger de 2 est moins dangereux qu'un danger de 4.

Dangers spéciaux :

OX : oxydant

ACID: acide

ALK: base

COR: corrosif

W: ne pas mélanger avec de l'eau

Transport

Tout produit doit être transporté dans un contenant approprié. Il faut s'assurer que le produit transporté est bien identifié et qu'une fiche de données de sécurité est disponible. Évitez de transporter des produits chimiques dans un ascenseur, surtout l'azote liquide ou des cylindres à gaz sous pression. Si vous devez transporter des produits dans l'ascenseur, demandez à une ou un collègue de vous attendre à l'étage pour assurer que vous n'êtes pas pris dans un ascenseur en panne.

Élimination des déchets

Lorsque les déchets de produits chimiques ou les produits inutilisés à détruire sont prêts à être éliminer, veuillez contacter Lynn Courteau, Agente de sécurité biologique, par courriel ou au 858-4576. Les produits seront ensuite entreposés dans l'Entrepôt de produits chimiques jusqu'à leur élimination finale par une compagnie externe.

Les déchets doivent être bien identifiés. Les solvants doivent être récupérés selon leur type, soit halogénés ou non-halogénés. Les huiles usées doivent être recueillies séparément. Assurez de la compatibilité des déchets en communiquant avec l'Agente de sécurité biologique avant de mélanger des déchets ensemble.

Les solutions acides ou basiques de concentrations inférieures à 1 M peuvent être jetés dans l'évier en faisant couler beaucoup d'eau. Les acides et bases concentrées à plus de 1 M doivent être neutralisés à un pH de 7 avant d'être éliminés dans l'évier. En cas d'incertitude, ces produits peuvent toujours être récupérés et éliminés par l'Agente de sécurité biologique.

Inventaire

L'inventaire des produits chimiques doit être mis à jour régulièrement par la personne responsable du laboratoire. Une copie de l'inventaire est envoyée à l'Agente de sécurité biologique une fois par année.

Une quantité maximale d'environ 5 litres pour chaque type de solvant, d'acide ou de base concentrés peut être entreposée dans les laboratoires. Toute quantité excédante doit être entreposée à l'Entrepôt de produits chimiques ou au magasin de chimie.

Inspection des laboratoires

Les laboratoires sont inspectés périodiquement par l'Agente ou l'Agent en santé et sécurité ainsi que par l'Agente de sécurité biologique. À la suite des inspections, un rapport est soumis aux personnes concernées; celles-ci s'assurent d'effectuer le suivi des rectificatifs demandés. Il est recommandé que les comités de santé et sécurité des différents départements fassent aussi l'inspection des laboratoires à chaque semestre.

L'inspection des extincteurs et des boyaux d'arrosage se fait par l'Agente ou l'Agent en santé et sécurité, les douches oculaires et les douches corporelles sont inspectées par le Service d'entretien et réparations et les trousse de premiers soins sont à être inspectées par les membres des comités de santé et sécurité des départements.

Responsabilités

De la professeure ou du professeur :

Le ou la professeur(e) est la première personne responsable de l'application du règlement soit au laboratoire d'enseignement ou au laboratoire de recherche. Le ou la professeur(e) doit :

- Informer ses personnes étudiantes des règles de sécurité au laboratoire. Assurer que les personnes étudiantes ont pris connaissance de ce présent Guide de sécurité en laboratoire.

- Indiquer l'emplacement des dispositifs de sécurité (douches, extincteur, couverture ignifuge, trousse de premiers soins, coussins absorbants) et expliquer la procédure d'utilisation dès la première séance de laboratoire.
- Veiller à faire respecter les règles de sécurité au laboratoire.
- Informer les personnes étudiantes des procédures de récupération des déchets solides, des liquides et du verre.
- S'assurer que les membres du personnel de soutien (technicienne ou technicien, démonstratrice ou démonstrateur) savent manipuler les produits dangereux et les instruments.
- Signaler les étapes potentiellement dangereuses lors d'une manipulation.

De la démonstratrice ou du démonstrateur :

La démonstratrice ou le démonstrateur doit :

- S'assurer que les règles de sécurité au laboratoire sont respectées.
- Avertir les personnes étudiantes lorsqu'elles manipulent de façon dangereuse ou incorrecte.
- Avertir la professeure ou le professeur s'il y a récidence de la part de la personne étudiante.
- S'assurer que les personnes étudiantes utilisent uniquement le matériel mis à leur disposition.
- Informer les personnes étudiantes sur les dangers que présentent les produits utilisés au cours de la session.

De la technicienne ou du technicien :

La technicienne ou le technicien doit :

- Mettre à disposition des personnes étudiantes les contenants nécessaires à la récupération des déchets liquides, des produits solides et du verre.
- Mettre des écrans faciaux à la disposition des personnes étudiantes.
- Voir à ce que les coussins absorbants pour déversements de produits chimiques soient disponibles dans chaque laboratoire.
- Voir à ce que les laboratoires soient sécuritaires et que les pièces d'équipement soient en bon état

De l'étudiante ou de l'étudiant :

La personne étudiante doit :

- Se familiariser avec les règles de sécurité au laboratoire en prenant compte de ce présent Guide de sécurité en laboratoire et en maintenant à jour sa formation SIMDUT.
- Se familiariser avec les fiches de données de sécurité des produits utilisés avant de commencer une expérience au laboratoire.

- Poser des questions au professeur ou à la personne démonstratrice dès que des interrogations surviennent au sujet de la sécurité d'un produit.
- Aviser la personne superviseure, la direction de l'unité, ou avec l'Agente de sécurité biologique si des questions demeurent au sujet de la sécurité des manipulations expérimentales.

Annexe : Acceptation du contenu du Guide de sécurité en laboratoire

Je, soussigné, constate avoir lu et compris le contenu de ce présent Guide de sécurité en laboratoire. Je m'engage à travailler en toute sécurité en laboratoire et de contacter les personnes ressources au besoin. Je comprends mes responsabilités et celles des autres en ce qui concerne la santé et la sécurité en laboratoire.

Signature

Date

Veuillez envoyer ce formulaire signé à votre supérieur(e) immédiat(e) ou à votre professeur(e).